

13. APRIL 1905

157

73

E 2200 Rom 2/Simplon 1905/06 fêtes officielles

*Der Bundespräsident und Vorsteher des Politischen Departementes, M. Ruchet,
an den Gesandten in Rom, J. B. Pioda*

S handschriftlich. Personnelle

Berne, 13 avril 1905

En vue de l'élaboration du programme des fêtes du Simplon qui auront lieu cet automne¹, je vous prie de vous informer confidentiellement des convenances de notre hôte le roi au sujet de la journée qui le concernera spécialement.

Malgré ce que les journaux rapportent, il n'y a pas jusqu'ici de programme fixé. Cependant le Département politique et celui des Chemins de fer, chargés de formuler à cet égard des propositions au Conseil Fédéral, se sont mis d'accord sur quelques données générales que vous trouverez transcrites dans l'avant-projet ci-inclus².

Vous verrez qu'il est admis en principe que le premier jour sera consacré à la réception du roi, avec participation des autorités exécutives et des chemins de fer. Nous sommes partis de l'idée que le roi serait reçu à Brigue où on lui offrirait un lunch; puis le retour du roi jusqu'à Iselle s'effectuerait en compagnie des autorités fédérales. Mais les membres du Conseil Fédéral ne peuvent accompagner le roi sur son territoire que s'ils y sont invités, de sorte qu'il faudrait connaître sur ce point les intentions du gouvernement italien³.

D'une façon générale, je désirerais savoir, avant que des propositions soient faites au Conseil, (propositions qui vous seront d'ailleurs au préalable soumises) ce qu'on pense à Rome du projet de programme que je vous communique, spécialement en ce qui touche la première journée.

D'aucuns prétendent qu'une délégation suisse devrait aller recevoir le roi à Iselle ou même à Domodossola; ce n'est pas mon opinion, attendu qu'on ne va pas chercher un invité chez lui; il serait assez curieux de voir l'autorité fédérale emprunter le sol italien pour faire une avant-réception au souverain sur son propre domaine.

Je vous prie d'autre part d'avoir l'obligeance de me donner votre opinion et, cas échéant, celle des milieux italiens sur l'opportunité de l'invitation à la fête des membres du Corps diplomatique accrédités à Berne. La présence de ces MM. à Brigue, lors de la réception du roi, ne me paraît pas indiquée, vu qu'il s'agit là d'une cérémonie limitée aux deux pays qui ont seuls participé à la construction

1. Am 2. März 1905 wurde der Gesandte in Rom mit der Sondierung beauftragt, ob der König die Einladung des Bundesrates annehme. Am 19. März 1905 übermittelte der schweizerische Gesandte den positiven Entscheid (E 53, Archiv-Nr. 100 Bd. 1).

2. Nicht abgedruckt.

3. Am 18. Mai 1905 teilte der italienische Gesandte in Bern dem Bundespräsidenten mit, der König lade den Bundesrat ein, ihn nach dem Empfang in Brig nach Domodossola zu begleiten (E 2200 Rom 2/Simplon fêtes officielles). Da die Tunnelarbeiten nicht zum vorgesehenen Termin abgeschlossen werden konnten, musste die Feier auf das folgende Jahr verschoben werden; sie wurde schliesslich auf den 19. Mai 1906 festgelegt.

158

20. APRIL 1905

du Simplon. Il ne me semble pas non plus qu'on pourrait adresser aux diplomates une invitation générale, car elle impliquerait les fêtes de Milan ou encore de Gênes, dont nous ne sommes pas en droit de disposer. Je crois que l'invitation en ce qui les concerne devra se borner à Lausanne et Caux, plus le voyage à Brigue sans passer le tunnel.